

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU GRAND GUÉRET**

**Extrait
du registre des délibérations**

L'an deux mille vingt-cinq, le treize mars, à dix-sept heures, se sont réunis en séance ordinaire, sous la présidence et la convocation de Monsieur Eric CORREIA, Président, au siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Convocation envoyée le : 07 mars 2025

Étaient présents : M. Eric CORREIA, M. Eric BODEAU, M. François BARNAUD, M. Pierre AUGER, Mme Annie ZAPATA, M. Patrick ROUGEOT, M. Jean-Luc MARTIAL, M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Alex AUCOUTURIER, M. Alain CLEDIERE, M. Philippe PONSARD, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Bernard LEFEVRE, M. Thierry DUBOSCLARD, M. François VALLES, M. Guy ROUCHON, Mme Viviane DUPEUX, Mme Lucette CHENIER, M. Christophe LAVAUD, M. Thierry BAILLIET, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Mary-Line GEOFFRE, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, Mme Claire MORY, Mme Corinne TONDUF, M. Guillaume VIENNOIS, M. Jean-Pierre LECRIVAIN, M. Jean-Luc MÉCHIN, M. Michel SAUVAGE, Mme Michèle ELIE, M. Patrick GUÉRIDE, M. Philippe BAYOL, M. Xavier BIDAN, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI

Étaient excusés et avaient donné pouvoir de vote : M. Jacques VELGHE à M. Thierry DUBOSCLARD, Mme Marie-France DALOT à M. Jean-Pierre LECRIVAIN, M. Gilles BRUNATI à M. François VALLES, M. Jean-Baptiste CONTARIN à Mme Corinne TONDUF, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Henri LECLERE, M. Erwan GARGADENNEC à M. Thierry BAILLIET, Mme Françoise OTT à Mme Christine MARRACHELLI, M. Ludovic PINGAUD à M. Guillaume VIENNOIS, Mme Corinne COMMERNAT à M. François BARNAUD, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD à M. Eric BODEAU, Mme Patricia GODARD à M. Jean-Luc MARTIAL,

Étaient excusés : Mme Armelle MARTIN, Mme Mireille FAYARD, M. Michel PASTY, Mme Olivia BOULANGER, Mme Sylvie BOURDIER, M. Benoit LASCOUX, Mme Véronique VADIC, Mme Ludivine CHATENET, Mme Célia BOIRON,

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 35

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 11

Nombre de membres excusés : 9

Nombre de membres absents : 0

Nombre de membres ne participant pas au vote : 0

Nombre de membres votants : 46

Quorum : 28 (atteint)

Secrétaire de séance : M. Bernard LEFEVRE

SOUTIEN A L'ANIMATION DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE LA CREUSE

Rapporteur : M. Pierre AUGER

L'Agence d'attractivité et d'aménagement de la Creuse anime le Projet Alimentaire Territorial (PAT) pour la Creuse depuis 2019.

En 2024, le PAT pour la Creuse a obtenu la reconnaissance de l'État au travers du label « PAT opérationnel », ce qui donne à la Creuse la possibilité de se joindre à la dizaine d'autres PAT lauréats au plan régional.

Ce label a ouvert au PAT pour la Creuse une nouvelle source de financement en provenance de l'État pour accompagner son développement sur les années 2025 à 2027.

Les EPCI creusois dont l'Agglomération du Grand Guéret, soutiennent financièrement cette démarche depuis le début, au travers de leur adhésion à l'Agence d'attractivité et d'aménagement et de la cotisation annuelle qu'ils lui règlent à ce titre.

L'adhésion de l'Agglomération, suivie de celle des communes qui le souhaitent, permet de bénéficier d'une offre de services pour un accompagnement à l'intégration et à la valorisation de produits alimentaires locaux.

Cet accompagnement peut permettre aux services de restauration scolaire d'atteindre les objectifs de la loi Egalim.

Il est décliné en plusieurs services :

- Un diagnostic de cantine.
- Un appui au processus d'approvisionnement (produits frais, locaux, bio.) et à l'accroissement du fait-maison.
- Un appui à la gestion administrative et au suivi des achats.
- Des formations des équipes de cuisine.

Par ailleurs, l'animation du PAT permet le déploiement de l'offre d'approvisionnement au travers de :

- L'utilisation possible de la plateforme d'approvisionnement en produits locaux avec une offre logistique, dans le cadre d'un partenariat avec Promocash.
- La mise à disposition d'un catalogue de produits, avec « Manger Bio Restauration » valorisant les produits bio creusois et régionaux.
- La création d'un marché public compatible Egalim sur la viande bovine, dont l'ensemble des lots ont été attribués à des producteurs creusois.
- etc.

Aujourd'hui, l'Agglomération -ainsi que chaque EPCI du département- est invitée à prolonger le soutien qu'elle accorde à la mise en œuvre du PAT pour la Creuse, au cours des années 2025, 2026 et 2027, au travers de la cotisation à l'Agence d'attractivité et d'aménagement du Département de la Creuse.

Les imputations budgétaires sont les suivantes :

CRÉDITS BUDGÉTAIRES À AFFECTER À L'OPÉRATION					
	Budget	Années	Programme	Opération	
	07	2025, 2026, 2027	Plan Climat		
Section	Chapitre	Compte	Code gestionnaire	Code service	Montant
Fonctionnement	011		0746	8302	5000 € TTC / an

Vu la demande de soutien pluriannuelle formulée par l'Agence d'attractivité et d'aménagement de la Creuse pour la mise en œuvre du PAT pour la Creuse,

Vu le Rapport d'activité 2023-2024 du Projet Alimentaire Territorial pour la Creuse joint en annexe,

Considérant la fiche action du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) « Poursuivre avec le Projet Alimentaire Territorial pour la Creuse le développement des circuits courts »,

Considérant les avancées du PAT pour la Creuse et ses perspectives,

Considérant l'intérêt de permettre aux communes de bénéficier de l'offre de service pour un accompagnement auprès des cantines scolaires à un moindre coût,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

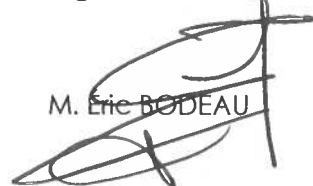
- **de soutenir l'animation du Projet Alimentaire Territorial pour la Creuse au cours des années 2025, 2026, 2027, au travers de la cotisation réglée chaque année à l'Agence,**
- **d'autoriser Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Fait et délibéré les jours, mois et an tel que dessus

Et ont signé les membres présents

Pour Extrait Conforme

Par délégation du Président,


M. Eric BODEAU



Le Secrétaire de séance

M. Bernard LEFEVRE





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023-2024 PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL POUR LA CREUSE



Facebook

MANGEONS CREUSE : les produits locaux de Creuse



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION

- Présentation du PAT
- Objectifs

4. GOUVERNANCE ET PLAN DE FINANCEMENT

- Copil et comités techniques
- Présentation du bilan financier 2023 2024

2. LE PAT OPÉRATIONNEL

- Offre de service "restauration scolaire"
- Plateformes d'approvisionnement en produits locaux
- Les marchés publics compatibles EGALIM
- La communication
- Solidarité alimentaire et circuits courts

5. PERSPECTIVES D'AVENIR

- Objectifs pour 2025
- Déploiement nouveau plan d'actions

3. LA LABELLISATION DE NIVEAU 2

Une reconnaissance officielle de la dynamique du PAT pour la Creuse

6. CONCLUSION

- Résumé des points clés
- Remerciements aux parties prenantes



1. INTRODUCTION

Présentation du PAT

Le PAT pour la Creuse a été initié en 2019. Piloté par l'Agence d'attractivité et d'aménagement de la Creuse, il a permis de mettre en œuvre une série d'actions opérationnelles sur le territoire creusois, en partenariat avec les organismes professionnels agricoles, les acteurs du monde institutionnel et les habitants.

Objectifs 2023-2024

5 objectifs ont été fixés sur cette période :

- développer une offre de services à destination des communes pour accompagner les cantines dans l'atteinte des objectifs EGALIM et dans l'accroissement du fait-maison
- obtenir la labellisation de niveau 2 du PAT pour la Creuse
- développer une plateforme d'approvisionnement en produits locaux
- assurer une communication plus soutenue sur les actions portées dans le cadre du PAT
- sécuriser les financements de l'animation du PAT pour la Creuse



3



2. LE PAT OPÉRATIONNEL

1. Offre de service restauration scolaire dans les communes

Découvrez vite l'offre de service en page 5

2. Plateformes d'approvisionnement en produits locaux

Mangez local en page 6

3. Marchés publics compatibles EGALIM

Découvrez le GAEC 23 en page 7

4. La communication

"On n'arrête pas l'écho" en page 8

5. Solidarité alimentaire et circuits courts

Les pommes de terre solidaires avec le lycée d'Aahun en page 9



4



2.1 L'OFFRE DE SERVICE "RESTAURATION SCOLAIRE" POUR LES COMMUNES



Projets majeurs réalisés en 2023-2024

L'offre de service a été élaborée en 2023.

A partir de la fin de l'année 2023, des rencontres ont été proposées sur chacune des 10 communautés de communes de la Creuse afin de présenter l'offre aux maires et Président de l'EPCI.

L'offre "restauration scolaire" se décline en 5 piliers :

- Réaliser un diagnostic de cantine
- Accompagner la réorientation des approvisionnements vers plus de produits frais et locaux et aider à la conception de menus équilibrés
- Alder au suivi des achats sur l'outil Macantine afin d'évaluer la correspondance à la loi EGALIM
- Former les équipes de restauration à la cuisine 100% fait-maison
- Animer des ateliers pédagogiques autour de l'éducation au goût, de la santé

Le Creuse
Le Développement

Les communes et Intercommunalités de Creuse en 2020



En 2023 et 2024, les 10 communautés de communes de Creuse ont adhéré à l'Agence pour soutenir le PAT pour la Creuse
26 communes sont actuellement accompagnées

5 journées de formation ont été animées sur 2024
25 agents formés à la cuisine 100% maison-fait et locale



2.2 LES PLATEFORMES D'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS LOCAUX



Projets majeurs réalisés en 2023-2024

Depuis 2021, un partenariat a été mis en place avec l'entreprise **PROMOCASH** basée à Guéret.

Cette entreprise de transport alimentaire a développé une offre à destination des producteurs : enlever sur ou à proximité des fermes, les commandes alimentaires, et les livrer à la restauration scolaire.

Cela présente un double avantage pour les producteurs : libérer leur temps de travail et se concentrer sur la production et la transformation de leurs produits.

En 2024, une étape supplémentaire a été franchie : mettre en place un partenariat avec Manger Bio restauration. Cette association de producteurs Bio du Limousin centralise les commandes de produits locaux BIO, les récupère auprès des producteurs et les livre via PROMOCASH Guéret.

Les commandes se font via un catalogue numérique.



En l'espace d'un mois, 11 000€ de produits alimentaires ont été commandés via Manger Bio restauration.

10 lycées, 16 collèges, 80 cantines et 40 EHPAD peuvent désormais commander via MBR



2.3 LES MARCHÉS PUBLICS COMPATIBLES EGALIM

Projets majeurs réalisés en 2023-2024

Depuis 2022, un marché public a été élaboré dans le cadre du groupement d'achat scolaire GAEC 23 sur la viande bovine.

Ce marché comprenait un cahier des charges à critères dits "environnementaux".

L'alimentation des animaux, les lieux d'élevage, d'abattage, de découpe, les traitements vétérinaires, tous ces éléments ont été soigneusement enquêtés auprès des fournisseurs.

Ce cahier des charges rend les produits directement compatibles avec la loi Egalim : tout produit acquis dans le cadre de ce marché sera automatiquement comptabilisé dans les 50% de produits "qualitatifs" exigés par la loi Egalim.

Finalement, tous les lots de viande piécée ont été attribués à des producteurs creusois :

- le collectif de la Bouchée locale composé d'un 10 aine de producteurs et d'un boucher
- le GAEC Tournier composé de 2 producteurs et d'un boucher

Le marché sera renouvelé en 2024, suivi d'un marché sur les produits laitiers.

10 tonnes de viande bovine creusoise dans le marché, soit 60% de la consommation en viande bovine des collèges et 30% dans les collèges et lycées.

15 établissements composent le GAEC23 : collèges, lycées et cantines creusoles peuvent y adhérer.



7



2.4. COMMUNICATION : ON N'ARRÊTE PAS L'ÉCHO

France Bleu Creuse et LA MONTAGNE : deux excellents relais de communication sur le territoire creusois

Entre 2023 et 2024, France Bleu Creuse et la Montagne se sont rendus sur tous les événements organisés dans le cadre du PAT : formations, comités techniques, rencontres producteurs...

Dernièrement, France Bleu Creuse a dédié une semaine entière de reportages au PAT pour la Creuse, dans le cadre de son émission "sur la route en Creuse".

Tous les matins, et chaque fin d'après midi, un reportage radio présentait les formations animées avec la SCIC Nourrir l'avenir.

Des journées sont régulièrement animées : comités techniques thématiques dans lesquels tous les partenaires du PAT sont conviés, journées à destination des élus sur le thème de la cantine à 1€, formations des équipes de restauration durant lesquelles les élus sont invités à goûter les plats concoctés en cuisine etc.

Depuis 2024, le PAT pour la Creuse s'est doté d'une page facebook, dans laquelle l'actualité du PAT est régulièrement détaillée : [Facebook](https://www.facebook.com/profile.php?id=61555626843622)

L'Agence possède également un site Internet : <https://www.aaa23.fr/> et une page facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61555626843622>



8



2.5 SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE ET CIRCUITS COURTS

Projet "pommes de terre solidaires" avec l'AMOMA

Chaque année, l'opération "pommes de terre solidaires" est organisée avec l'AMOMA association des Membres de l'Ordre du mérite agricole de la Creuse en partenariat avec le lycée agricole d'Ahun et la banque alimentaire.

L'objectif ?

Produire un hectare de pommes de terre, les récolter avec les élèves du lycée, pour les fournir à la banque alimentaire de la Creuse.

Le jour de l'arrachage, les pommes de terre sont cuisinées pour les participants.



Le saviez-vous ?

Il faudrait seulement 17ha pour couvrir les besoins annuels des cantines, collèges, lycées et EHPAD en légumes.

Source : étude du CER France Guéret 2024.



3. LE PAT POUR LA CREUSE LABELLISÉ DE NIVEAU 2

Sur 39 PAT de Nouvelle Aquitaine, seuls 8 sont labellisés de niveau 2

Parvenu au terme de la labellisation de niveau 1 durant le premier trimestre 2024, une candidature à la labellisation de niveau 2 a été déposée en avril 2024 auprès de la DRAAF Nouvelle Aquitaine. Si le niveau 1 exigeait d'établir une gouvernance partagée à l'échelle du territoire et un plan d'actions pluriannuel, le label de niveau 2 exige quant à lui la mise en œuvre d'actions concrètes portants sur des critères sociaux, économiques et environnementaux.

Le PAT creusois a été labellisé de niveau 2 en juin 2024

L'app "structuration des PAT de niveau 2" sorti en juillet 2024 a permis le dépôt d'une demande de financements pour un montant total de projet s'élevant à 280 000 euros.

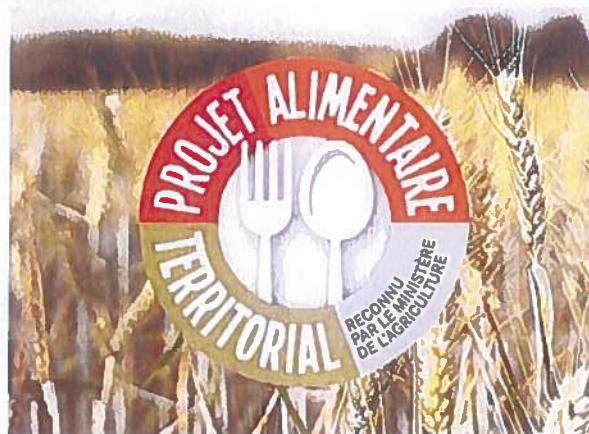
Plusieurs types de dépenses ont pu être ciblés :

- Investissement matériel dans les cantines
- Investissement dans la formation et l'accompagnement des services de restauration des cantines
- fonctionnement : ouverture d'un poste de chargé de mission PAT venant en renfort sur le service

L'instruction du dossier s'effectuera courant novembre.

280 000€

C'est le montant du projet déposé dans le cadre de l'appel à projet "structuration des PAT de niveau 2", pour financer du matériel de restauration, de la formation et de l'accompagnement dans les communes.





4. GOUVERNANCE ET PLAN DE FINANCEMENT

Gouvernance

- les comités de pilotage sont animés 2 à 3 fois par an
- les comités techniques : le nombre de partenaires techniques ne cesse de croître.

Lors du dernier COTECH, ce sont plus de 80 personnes qui se sont rassemblées pour s'informer et contribuer à la mise en oeuvre du PAT pour la Creuse

Plan de financement

- Présentation bilan 2023 2024 : cf. pièces jointes au rapport d'activité



5. PERSPECTIVES D'AVENIR

Objectifs pour 2025-2028

- Sur le plan technique :
 - Mettre en oeuvre d'une plateforme d'approvisionnement en produits creusois, complémentaire à Manger Bio restauration qui ne traite que des produits labellisés AB
 - Rédiger de nouveaux marchés publics alimentaire compatibles EGALIM
 - Renforcer et développer l'offre de service "restauration scolaire" aux communes
 - Mettre à jour la base de données Mangeons Creuse
 - Intensifier les actions en faveur des enjeux sociaux et environnementaux du PAT pour la Creuse : agroécologie, diversification, précarité alimentaire
- Sur le plan politique et financier : garantir le soutien de l'ensemble des partenaires financiers : Etat, Département, communautés de communes à l'animation globale du PAT pour la Creuse





6. CONCLUSION

Résumé des points clés

- 100% des EPCI creusols soutiennent le PAT pour la Creuse !
- 26 communes accompagnées dans le cadre de l'offre de service "restauration scolaire" de l'Agence
- 5 formations animées avec la SCIC Nourrir l'avenir en 2024
- 15 000€ de chiffre d'affaire mensuel sur la plateforme d'approvisionnement en produits locaux Manger Bio restauration
- Une dizaine de producteurs creusols fournisseurs officiels du marché public "viande bovine" du GAEC23. Ce marché représente 60% de la consommation de viande dans les collèges.
- 280 producteurs locaux sur MANGEONS CREUSE : les produits locaux de Creuse

Remerciements aux parties prenantes

Merci aux partenaires techniques et institutionnels du PAT pour leur engagement, leur motivation et leur détermination à faire prospérer le territoire creusols au travers de son Projet alimentaire territorial.

Merci à tous les financeurs qui investissent dans ce projet de territoire et qui contribuent à faire de la Creuse un territoire où il fait bon vivre... et bien manger !



13

CONTACTS

Perrine Puyberthier
Cheffe de projet PAT pour la Creuse
11 rue Victor Hugo 23000 Guéret

Contact : 06 19 26 88 91
projetalimentaire@creuse.fr
<https://www.aaa23.fr/>

